

**S.I.R.P. DANCY, LE GAULT ST-DENIS, MORIERS,
PRE ST-EVROULT, PRE ST-MARTIN**

8 Place de l'Eglise 28800 LE GAULT SAINT DENIS

Tel : 02.37.47.28.85 Fax : 02.37.47.24.66. Email : mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni **mardi 17 novembre 2015 à 20 heures 30**, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de M.Patrick CHARPENTIER, 1er Vice-président.

Présents : M. CHARPENTIER Patrick, M. DURAND Guillaume, M AME Serge, M ROZAIRE Pascal, M ROULLEE Alain, M. CHABOCHE Fabrice, Mme FICHOU Aurélie, M. FOUQUÉ Jacques, M. BRAYDA-BRUNO Jean-Marc, Mme CHARPENTIER Virginie, M. HY Jean-Louis, Mme AUBERT Laetitia, Mme LE TALLEC Marie, Madame ARNOULT Valérie.

Secrétaire de séance : Mme CHARPENTIER Virginie.

Monsieur Patrick CHARPENTIER, Vice-président, informe le conseil syndical de la démission de Monsieur Benoist MOREAU, Président, de Monsieur David DEL PESO, Conseiller, de Monsieur Cyril DELARUE et Madame Perrine LEGRAND suppléants. Suite à la démission du Président, en accord avec la procédure, le 1er Vice-président, Monsieur Patrick CHARPENTIER assure toutes les fonctions précédemment assurées par Monsieur Benoist MOREAU.

Le Conseil syndical

- Décide la signature de la convention de mise à disposition de 3 personnes avec la Communauté de communes du Bonnevalais pour la surveillance de la cantine.
- Emet un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale d'Eure et Loir qui prévoyait notamment la prise de compétence scolaire par la communauté de communes.
- Approuve la location d'un photocopieur pour l'école en remplacement l'ancien mis à la réforme.
- Autorise le Vice-président à signer l'avenant à la convention de transport scolaire avec le Conseil Général, ce dernier réglant directement les sociétés de transport.
- Autorise la suppression d'un poste d'accompagnatrice de transport scolaire à 7h75 et la création d'un poste à 8h75.
- Autorise la signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour l'adhésion aux services facultatifs.
- Vote un taux de 50% (13 voix pour -1 contre) pour l'indemnité 2015 de la Trésorière.
- Décide de nommer MM. Fabrice CHABOCHE et Pascal ROZAIRE comme délégués au groupe de travail pour l'étude de la prise de compétence scolaire de la Communauté de communes du Bonnevalais.
- Décide de solliciter le Conseil Général pour une subvention au titre du FDAIC pour l'achat d'un modulaire pour l'école.
- Décide d'engager les travaux pour la sécurisation du portail de l'école.

Questions diverses

Monsieur Alain ROULLEE demande à ce que l'on réclame le montant prévu pour la participation de la Communauté de communes aux frais du mercredi de septembre à décembre 2014. Monsieur Patrick CHARPENTIER répond que cela sera fait.

Messieurs CHARPENTIER et CHABOCHE demandent à avoir des parents référents à chaque arrêt de bus scolaire notamment en cas d'intempéries.

Le Conseil est informé de la demande de la Directrice pour l'achat de tables et de chaises. Monsieur CHABOCHE parle également d'un besoin d'ordinateurs.

Le Vice-président,

Patrick CHARPENTIER.